



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies rares

Question écrite n° 47149

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les souhaits exprimés par l'Association francophone du syndrome d'Angelman (AFSA) concernant les maladies génétiques orphelines, et plus particulièrement leur reconnaissance au niveau national. Elle demande notamment l'affirmation du principe de l'égalité dans l'accès aux soins par l'abolition des frontières départementales et régionales en matière de santé. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47149

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2000, page 3363